
SYNDICAT INTERCOMMUNAL « NORDSTAD »



Séance du 10 mai 2021

Sommaire

Sommaire	01
Présences	02
Ordre du jour	02
1) Approbation et signature du registre aux délibérations de la dernière séance du comité « NORDSTAD ».	03
2) Ligne de préfinancement ZAE Fridhaff	04
3) Compte rendu du futur « coworking space » dans la ZAE Fridhaff	05
4) Présentation du plan pluriannuel de financement (PPF) pour l'année 2021	18
5) Approbation de divers décomptes.	19
6) Divers	20

Présences

Membres en fonctions : 12 (Quorum requis : 7)
Membres présents : 9
Nombre de votants : 9 pour tous les points de l'ordre du jour

Membres présents : Claude GLEIS, délégué d'Erpeldange
Pascale HANSEN, délégué de Bettendorf
Malou KASEL-SCHMIT, déléguée de Colmar-Berg
Patrick MERGEN, délégué de Bettendorf
Christian MINY, délégué de Colmer-Berg
Romain PIERRARD Romain, délégué d'Erpeldange
Bob STEICHEN Bob, délégué d'Ettelbruck
Claude THILL, délégué de Diekirch

Membres absents : Claude HAAGEN, délégué de Diekirch, Jean-Paul SCHAAF, délégué d'Ettelbruck, Eric THILL, délégué de Schieren.

Assiste à la séance : GRISIUS Pierre, secrétaire du syndicat

Ordre du jour

Date et lieu de la séance : 10/05/2021
Annonce publique de la séance : 23/04/2021
Convocation des membres : 23/04/2021
Ouverture de la séance : 16h30
Fin de la séance : 18h30

Ordre du jour :

- 1) Approbation et signature du registre aux délibérations de la dernière séance du comité « NORDSTAD ».
- 2) Ligne de préfinancement ZAE Fridhaff.
- 3) Compte rendu du futur « coworking space » dans la ZAE Fridhaff.
- 4) Présentation du plan pluriannuel de financement (PPF) pour l'année 2021.
- 5) Approbation de divers décomptes.
- 6) Divers.

1) Approbation et signature du registre aux délibérations de la dernière séance.

Le comité du syndicat,

Vu le registre aux délibérations de la séance du comité syndical du 16 novembre 2021 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération et à l'unanimité de ses membres présents ;

Approuve et signe le registre de la séance du 16 novembre 2021.

Suivent les signatures



A collection of handwritten signatures in blue ink. At the top, there are two large, stylized signatures. Below them, there are several smaller signatures, some of which are more legible, including 'Ding', 'Schl', 'Hans', 'Saman', and 'Schl'. The signatures are arranged in a somewhat scattered pattern.

2) Prolongation de la ligne de crédit en compte courant – approbation.

Le comité du syndicat,

Revu la délibération du 17 octobre 2016 aux termes de laquelle le comité du syndicat intercommunal « ZANO » avait approuvé la convention relative au préfinancement des travaux d'infrastructure en vue de la viabilisation de la « ZAE » Fridhaff, approuvée par l'autorité supérieure en date du 20 décembre 2016 (réf 57/16/SY) ;

Vu la délibération du 26 janvier 2017 aux termes de laquelle le comité du syndicat avait décidé de recourir à une ligne de crédit en compte courant jusqu'au montant de 12.000.000.- euros, approuvée par l'autorité supérieure en date du 14 août 2017 (réf. no. 8.71) ;

Considérant que la continuité des travaux n'est assurée que lorsque le syndicat pourra régler les factures présentées dans le plus court délai ;

Considérant que de nombreux remboursements en relation avec les travaux d'infrastructure de la part du Ministère de l'Economie en faveur de notre syndicat restent en souffrance ;

Considérant que d'après l'article 4 du contrat d'ouverture de crédit signée en date du 1er décembre 2016, ledit contrat viendra à échéance après 36 mois ;

Vu qu'il s'avère essentiel de garantir le bon fonctionnement de la recette du syndicat intercommunal « ZANO » ;

Vu les articles 106 et 118 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

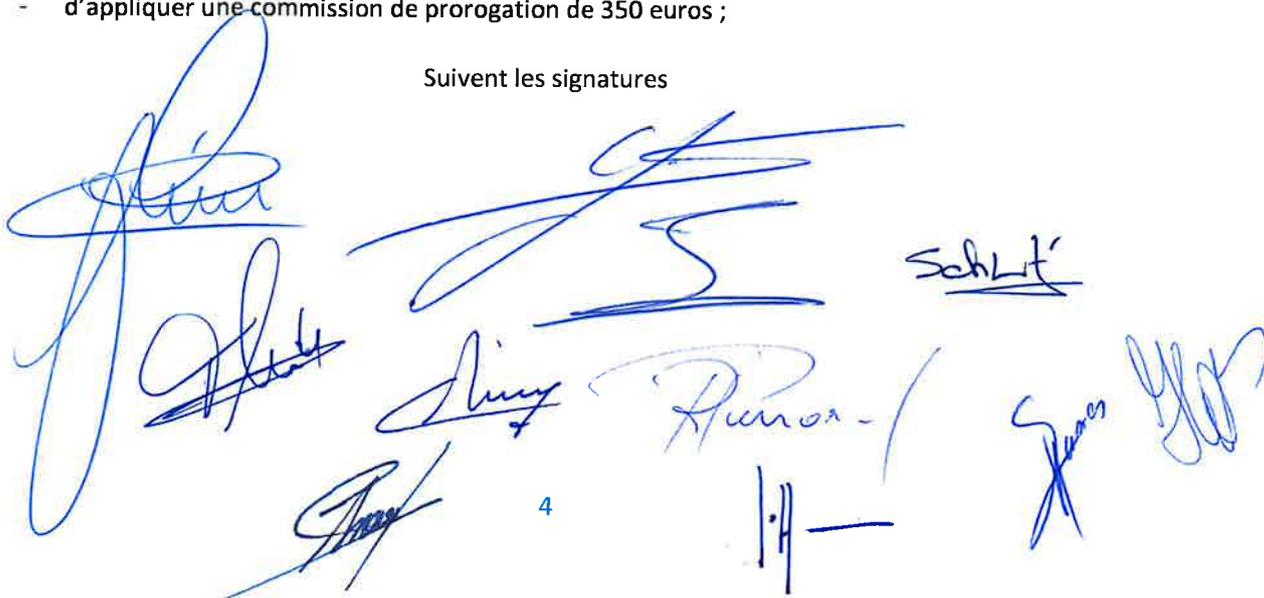
Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes,

Après avoir délibéré et procédé au vote conformément à la loi ;

décide à l'unanimité,

- de prolonger la ligne de crédit en compte courant pour une nouvelle durée à un montant de 1.800.000 euros et qui viendra à échéance le 30 juillet 2021 ;
- d'appliquer le taux d'intérêt 3,275% par an ;
- d'appliquer une commission de prorogation de 350 euros ;

Suivent les signatures

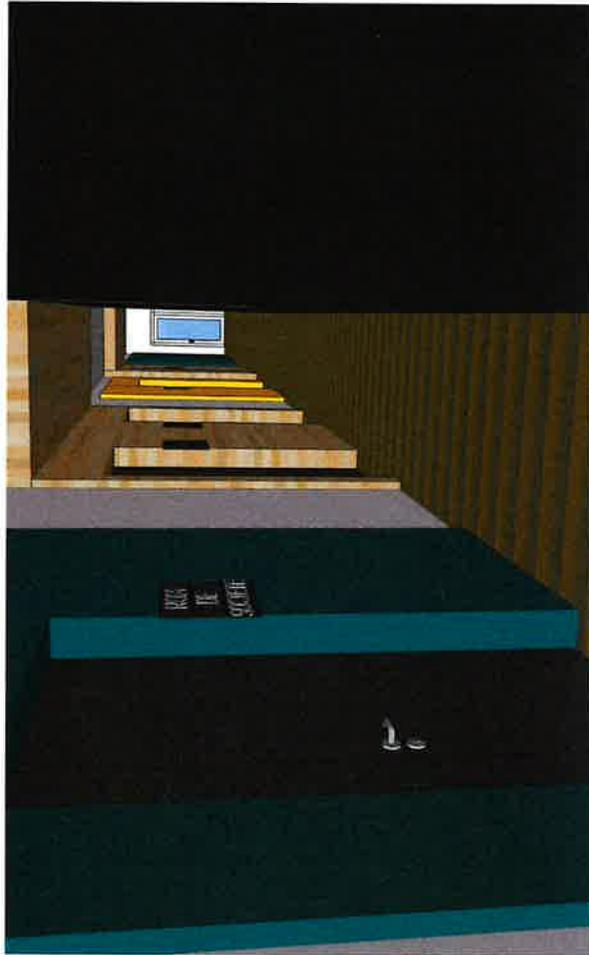
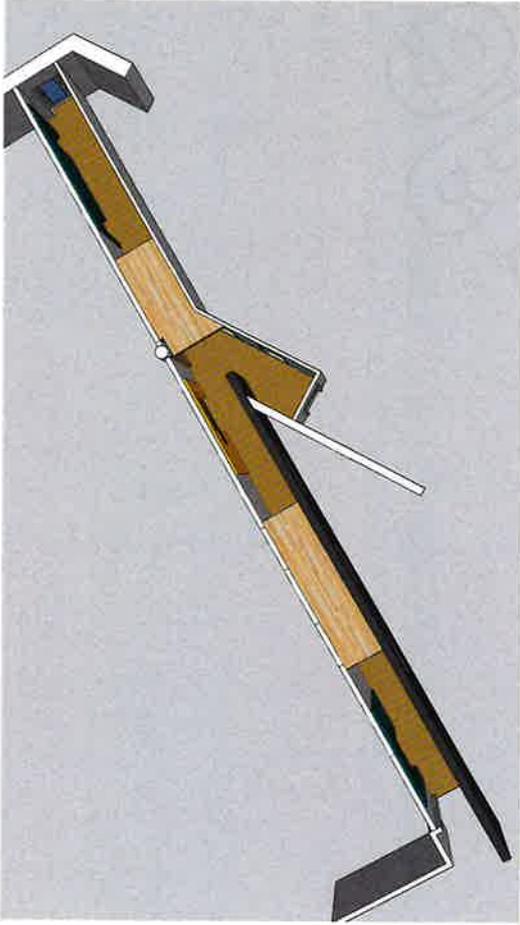


4

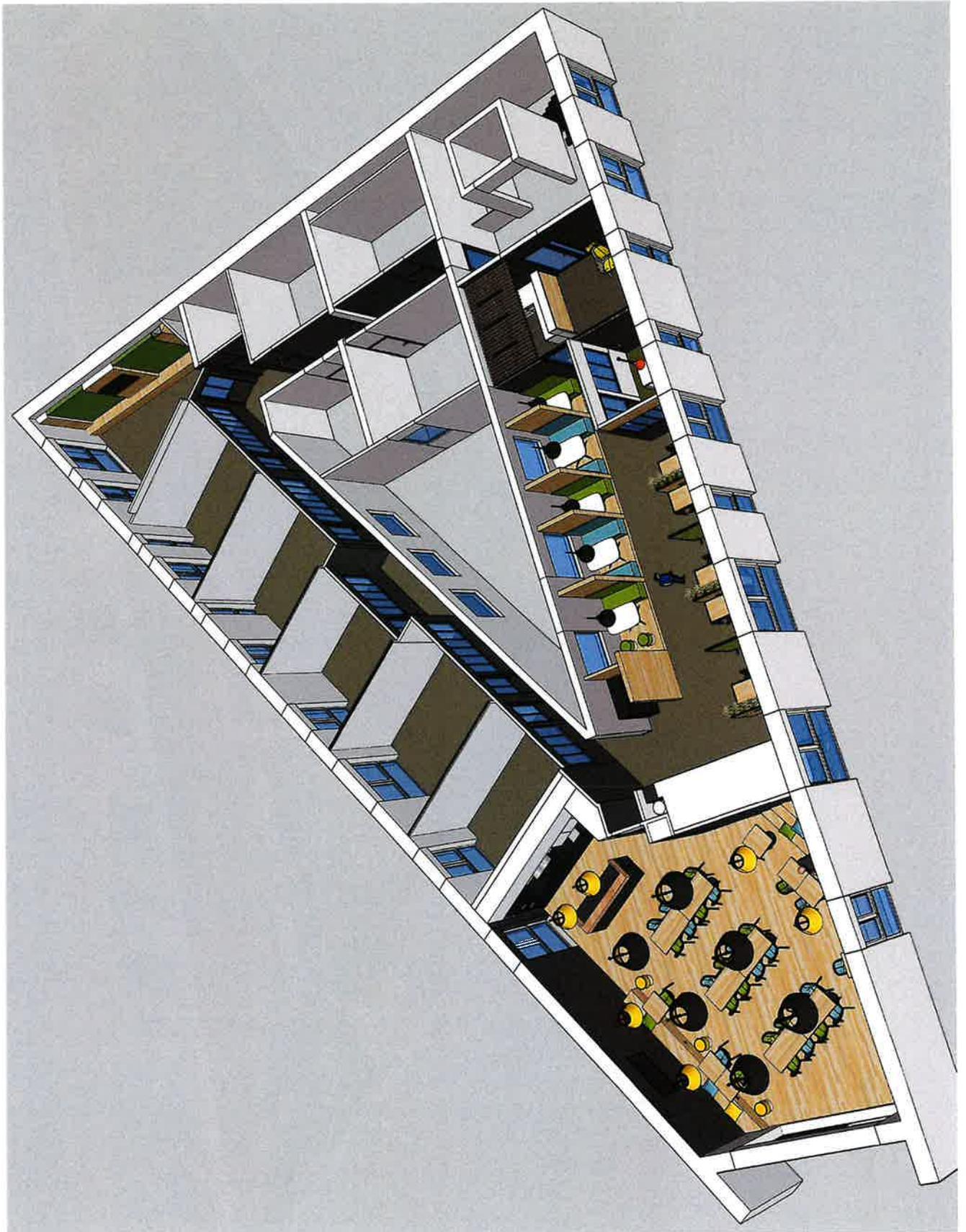
3) Compte rendu du futur « coworking space » dans la ZAE Fridhaff.

Page vierge

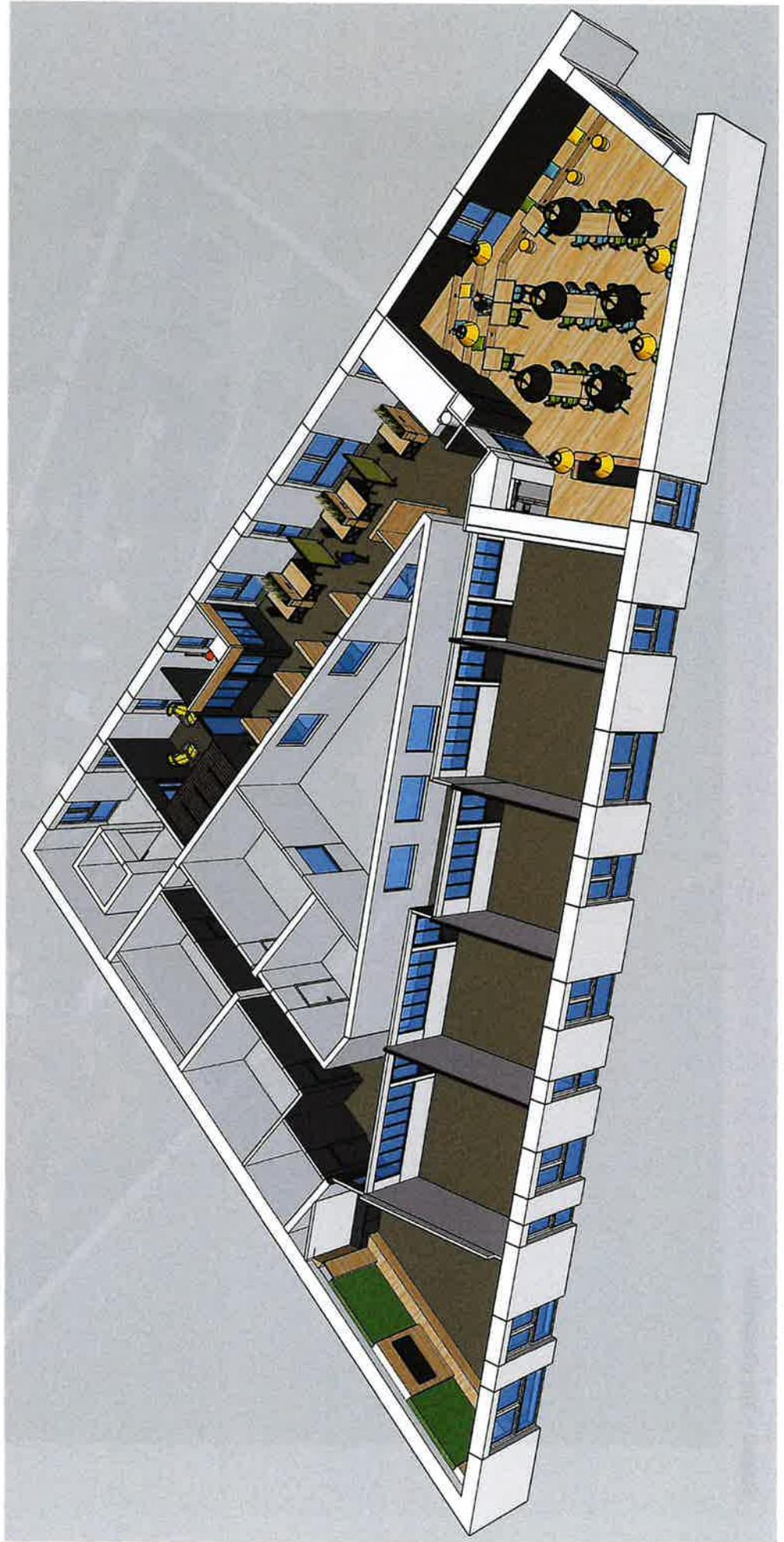
Etage 1 - Cloisonnement



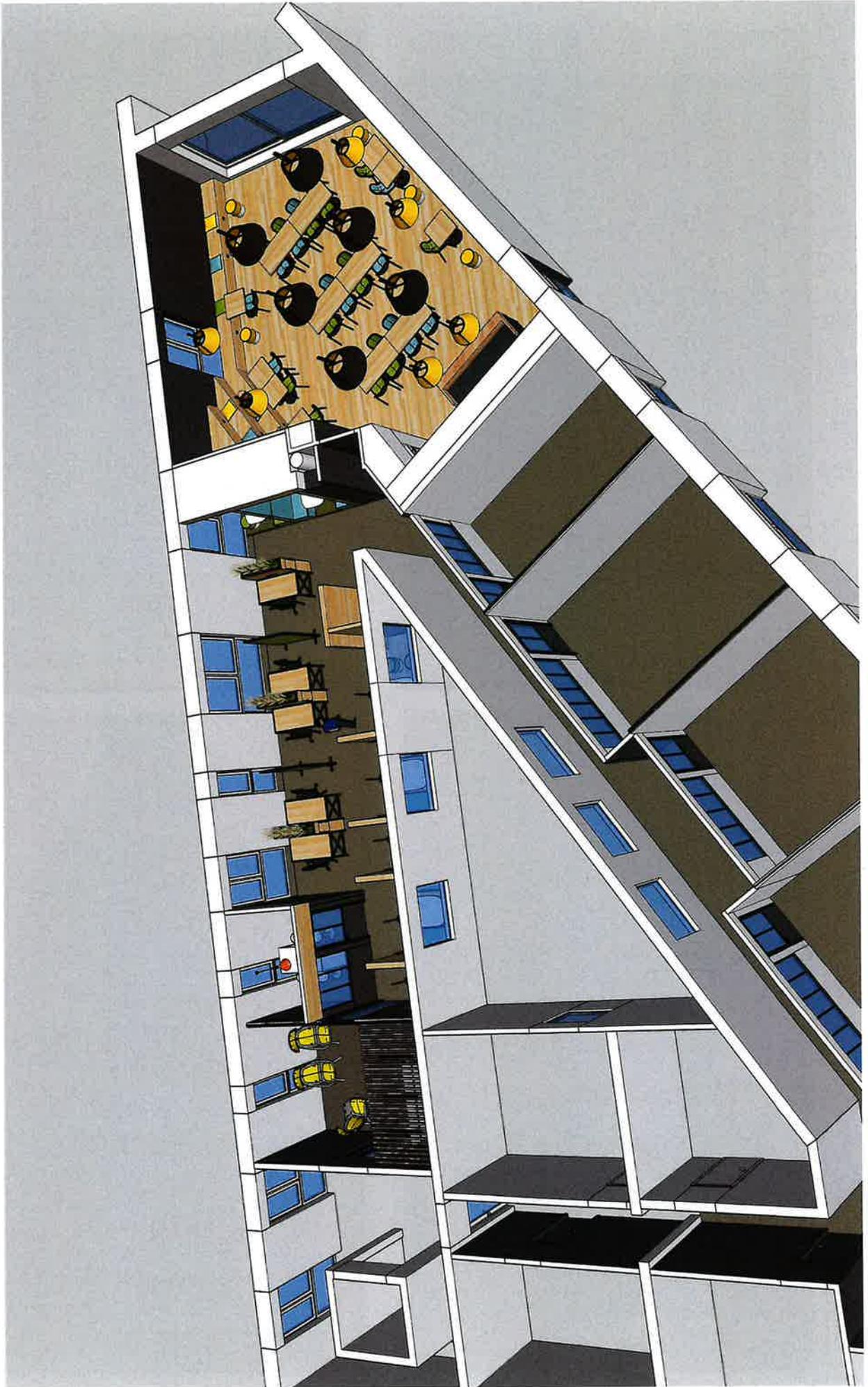
Etage 2 – Vue d'ensemble



Etage 2 – Vue d'ensemble

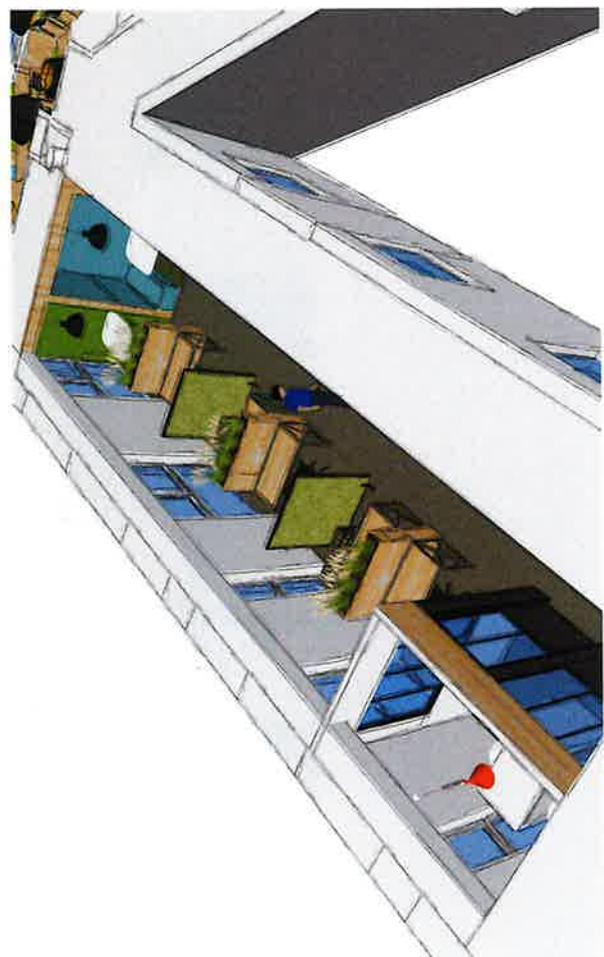


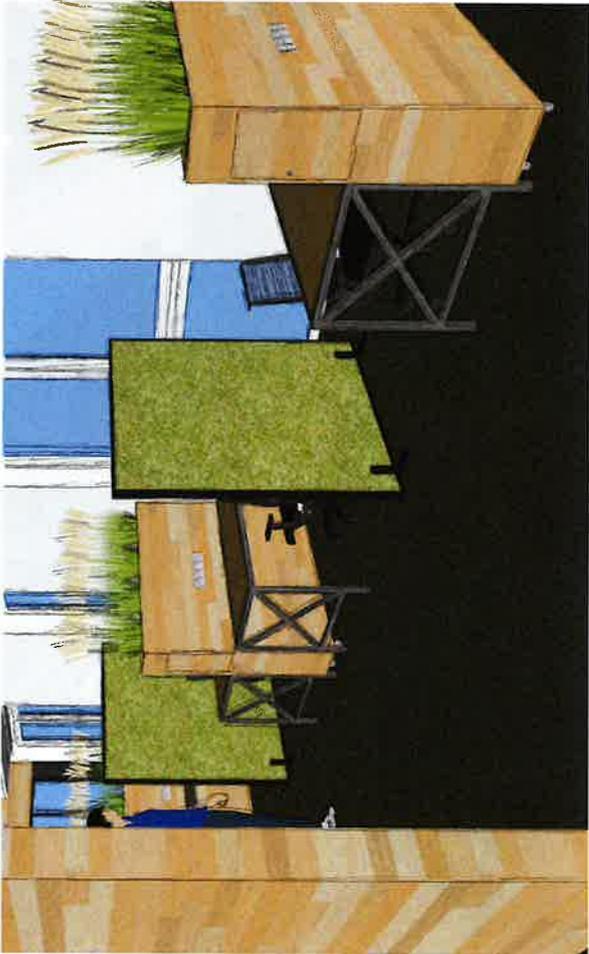
Etage 2 – Espace co-working - Vue d'ensemble



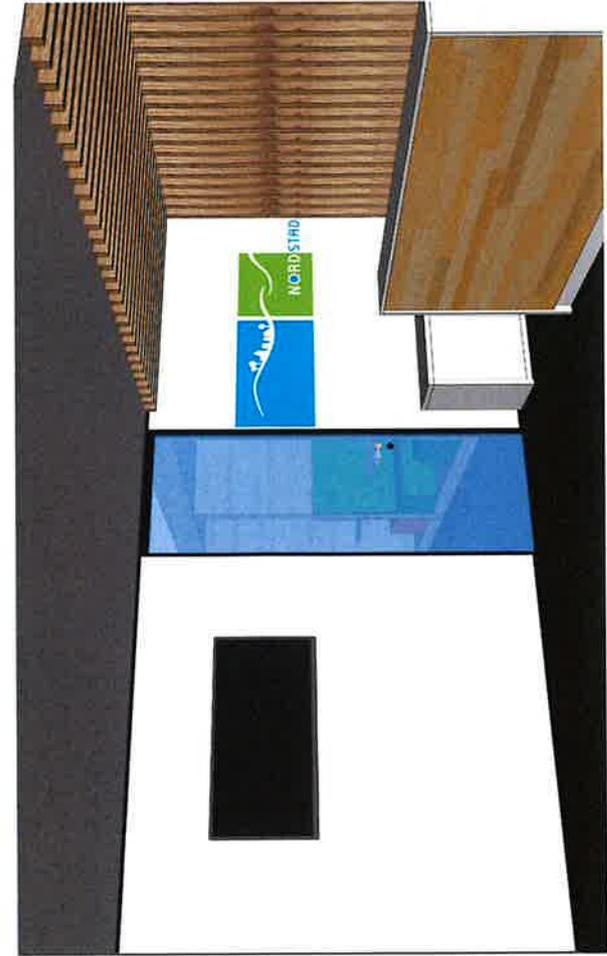
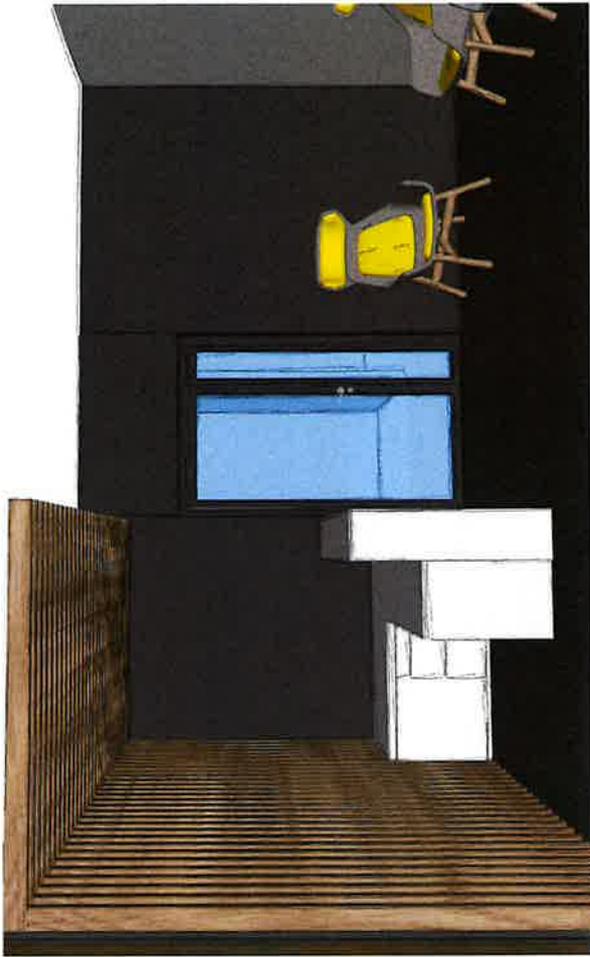


Etage 2 – Espace co-working

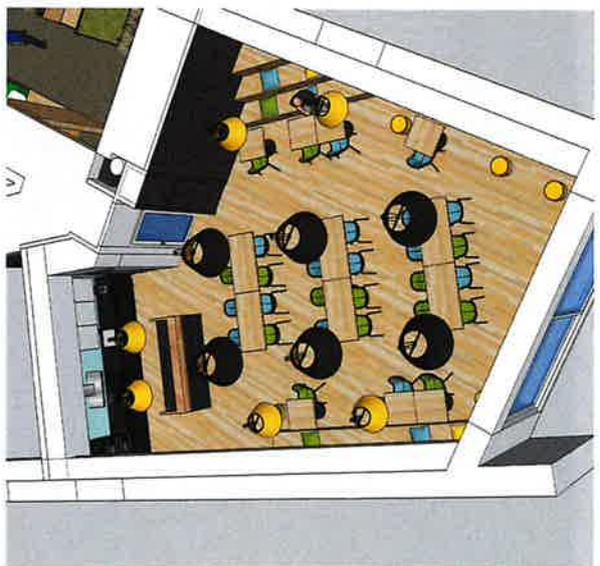
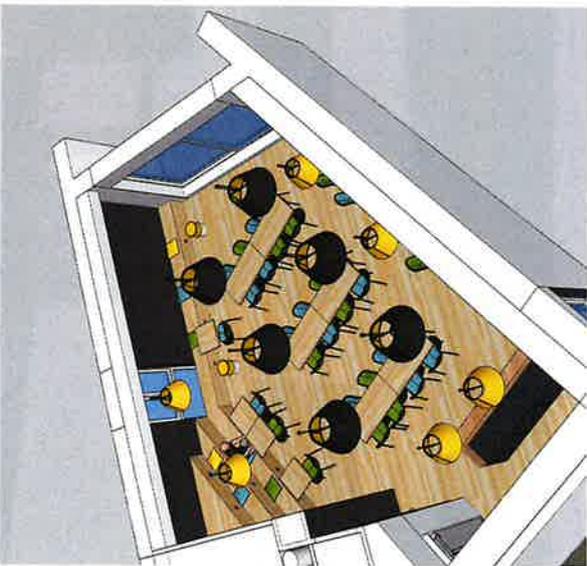
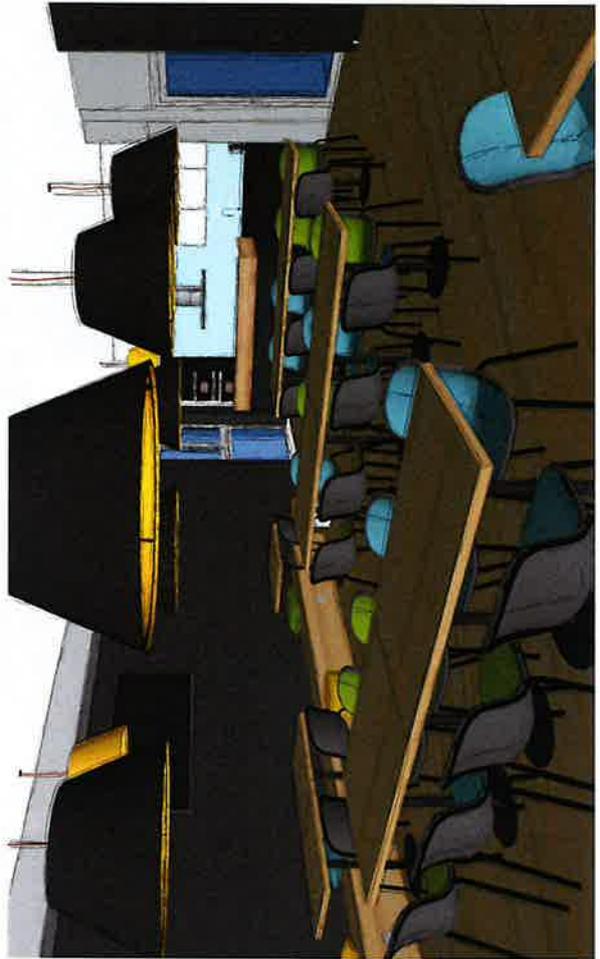


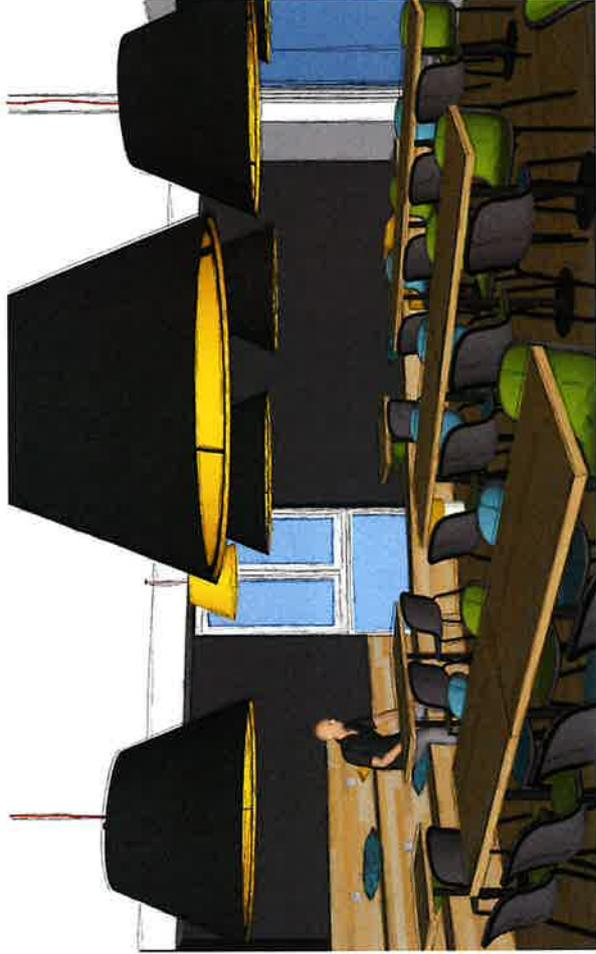


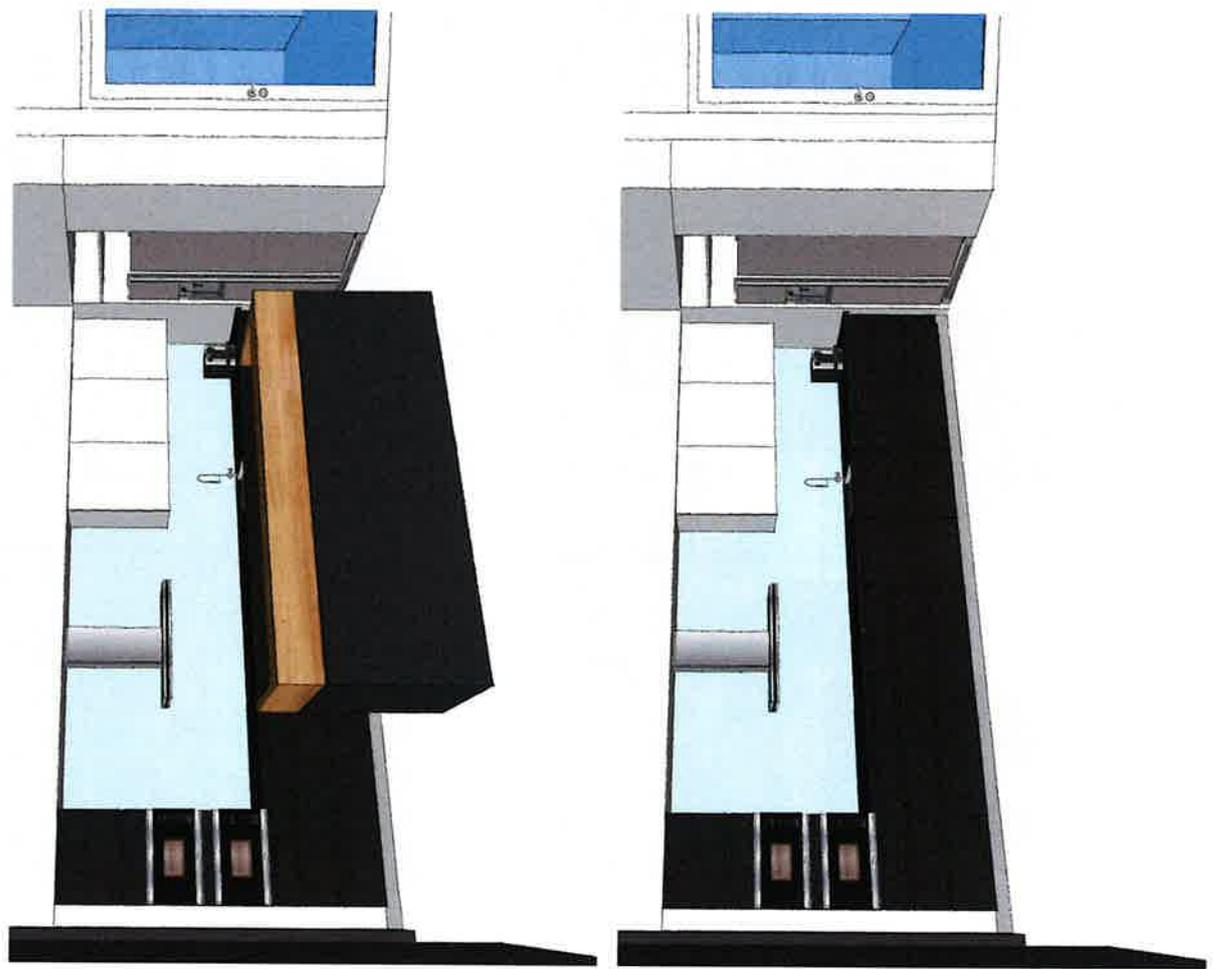
Etage 2 – Espace réception



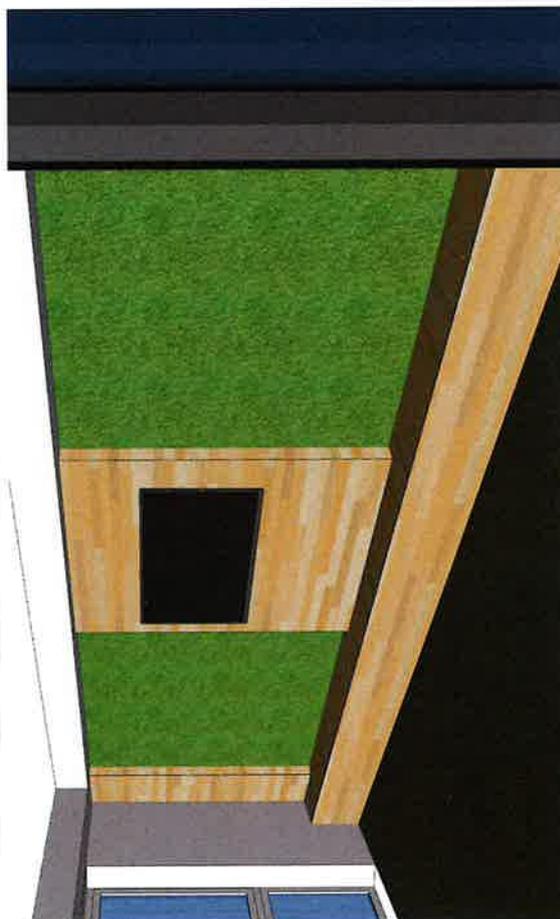
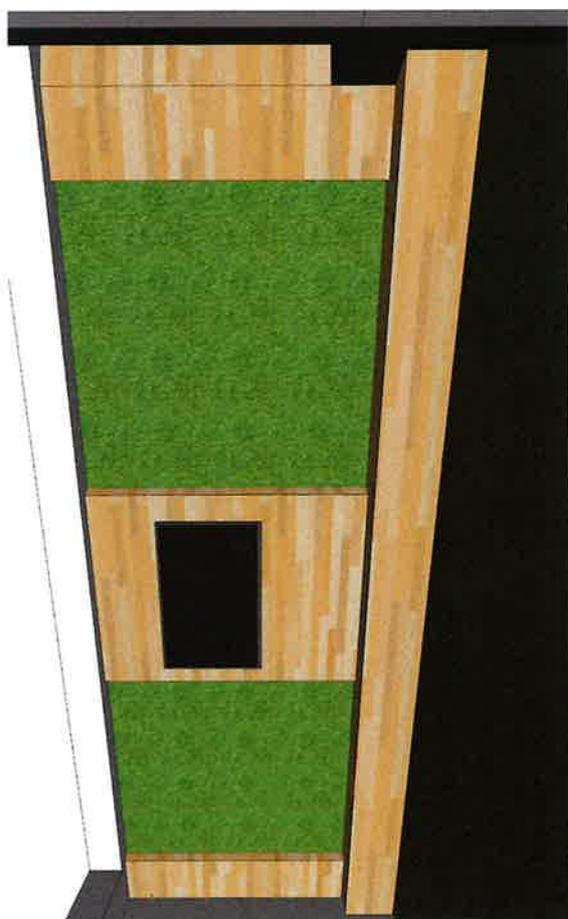
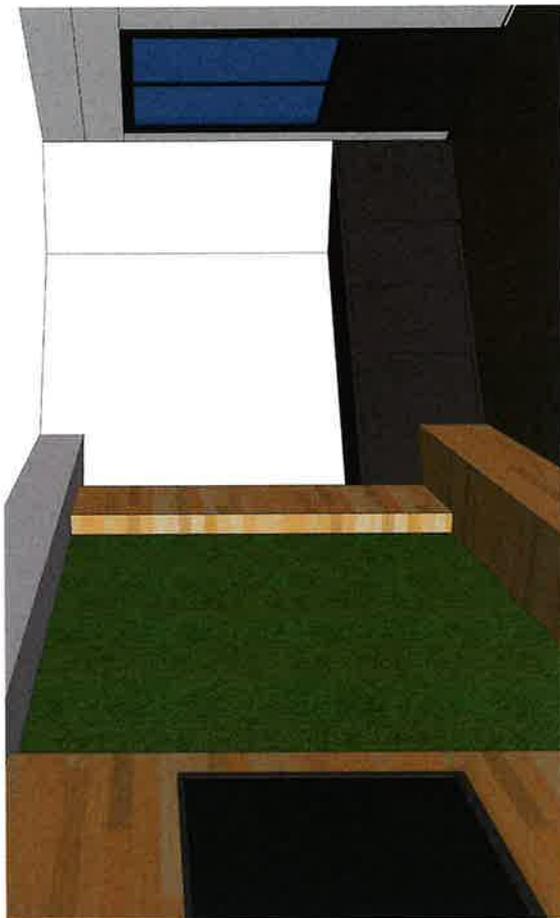
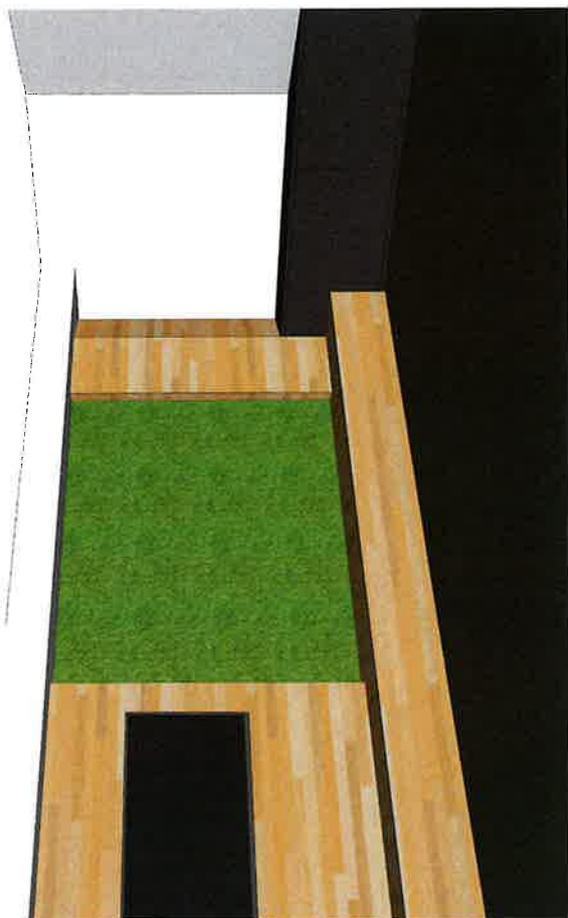
Etage 2 – Espace polyvalent







Etage 2 – Grande SDR – mur végétal



4) Présentation du plan pluriannuel de financement (PPF) pour l'année 2021.

Le présent point de l'ordre du jour a été reporté à une séance ultérieure qui reste à définir.

Page vierge

5) Approbation de divers décomptes.

Le présent point de l'ordre du jour a été reporté à une séance ultérieure qui reste à définir.

Page vierge

6) Divers

Débat ouvert.

Page vierge